

# «Jobs jobs jobs», c'est surtout vrai dans le secteur privé

En un peu plus de dix ans, l'emploi public a continué à progresser en Belgique, mais un peu moins fortement que dans le secteur privé. Depuis l'arrivée du gouvernement Michel, la proportion d'emplois créés dans le secteur public est en baisse. C'est essentiellement le fédéral qui trinque.

NATHALIE BAMPIS

**I**ly a tout juste un mois, le conseil des ministres a ouvert les vannes du travail intérimaire dans le secteur public, du moins au fédéral et dans les entreprises publiques autonomes. Un geste qui n'a pas vraiment été applaudi par les syndicats. Un geste qu'ils jugent dogmatique, et en contradiction avec l'évolution de l'emploi dans le secteur. En résumé, pourquoi vouloir autoriser l'embauche en intérim, alors que la tendance est à une réduction des effectifs dans le secteur public. «Le gouvernement réduit de manière draconienne le personnel et les frais de fonctionnement de l'administration, comment défendre un travail intérimaire coûteux», se demande Silvana Bossio, la secrétaire nationale de la CSC Services publics.

Son collègue de la FGTB, Michel Meyer, le président de la CGSP, estime qu'il y a une vraie politique de dégraissage qui est menée, avec le non-remplacement des départs et la baisse des moyens alloués aux frais de fonctionnement et de personnel. Les chiffres le montrent. La dernière poussée d'effectifs au fédéral a été observée en 2007. Après, le recul est devenu la règle.

Examinons les chiffres. Comment a réellement évolué l'emploi public ces dernières années? Et qu'en est-il de la comparaison avec le secteur privé? Nous avons compilé les différentes données fournies par la Banque nationale, le Bureau du plan ainsi que les organismes régionaux.

## ► Quelle évolution pour l'emploi en général?

Entre 2005 et 2016, l'emploi total a progressé de 9,4%, soit 402.800 postes de travail supplémentaires, dont 98.100 entre le début de la dernière législature (2014) et 2016. On peut y ajouter les 65.600 emplois supplémentaires enregistrés en 2017. Sur la législature précédente (2009 à 2014), ce sont au total 114.400 emplois qui ont été créés. La tendance aux créations d'emploi s'est donc nettement accélérée sous le gouvernement Michel.

## ► Qui crée le plus d'emploi, le secteur public ou le secteur privé?

Entre 2005 et 2016, l'emploi a progressé aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé, nous montrent les chiffres de la BNB. Mais la progression a été plus forte dans le privé: 9,7%, soit 338.800 emplois sup-

plémentaires pour le secteur privé, contre 64.000 emplois supplémentaires dans le secteur public (+ 8%).

## ► Et les «jobs jobs jobs» de Charles Michel alors, sont-ils dus surtout au secteur privé?

Les chiffres nous montrent que oui. Les créations d'emploi sont bien plus importantes dans le secteur privé que public: 6.700 emplois dans le secteur public en 2015 et 2016 (soit une part de 6,8% des emplois créés), contre 91.400 dans le secteur privé (93,2%).

Sous le gouvernement précédent, était-ce pareil? Entre 2010 et 2014, le gouvernement Di Rupo a créé 14.400 emplois publics, contre 100.000 dans le privé. Soit une proportion des emplois créés de 12,5% pour l'emploi public, contre 87,5% pour l'emploi privé. Il y a donc eu, proportionnellement au nombre d'emplois créés, deux fois plus d'emplois publics créés sous Di Rupo que sous le début du règne de Charles Michel. Avec la politique menée pour ralentir les effectifs du secteur public (dont le non-remplacement de 4 fonctionnaires sur 5, et un sur cinq à la FWB), la tendance ne s'inversera évidemment pas lorsqu'on aura les données chiffrées de la législature complète.

## ► L'évolution de l'emploi public et privé est-elle la même dans toutes les régions?

Il y a des évolutions d'emploi divergentes d'une région à l'autre. En Flandre, on remarque ainsi que l'emploi public a assez bien progressé depuis 2005 (+ 9,5%), mais à un rythme qui reste inférieur à la progression de l'emploi global de la région (+ 12%). En Wallonie, le rythme de progression de l'emploi public y est nettement plus faible. 4,4% seulement, alors que l'emploi intérieur a progressé de 8%. À Bruxelles enfin, on assiste à la situation tout à fait inverse. Entre 2005 et 2016, l'emploi public a progressé de 10,75%, contre seulement 5,3% pour l'emploi privé.

Un autre indicateur permet aussi de voir cette différence d'évolution. À Bruxelles, la part de l'emploi public a progressé depuis 2005, passant de 26% à 27,3% (un taux relativement stable sur les dernières années). En Flandre par contre, la part de l'emploi public est passée de 15% à 14,8% sur la même période (la régression se faisant sur les toutes dernières années). En Wallonie enfin, la part de l'emploi public a également un peu baissé (21,9% à 21%), mais reste aussi la plus forte des trois régions.

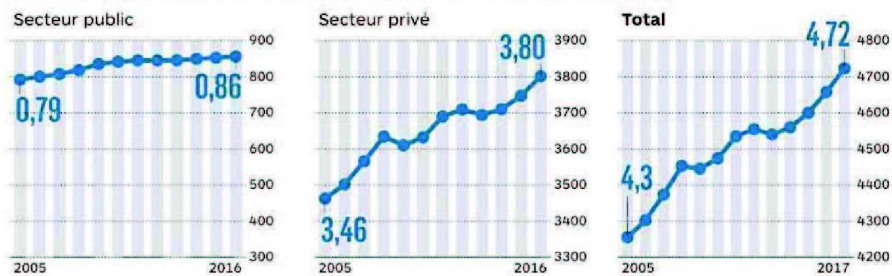
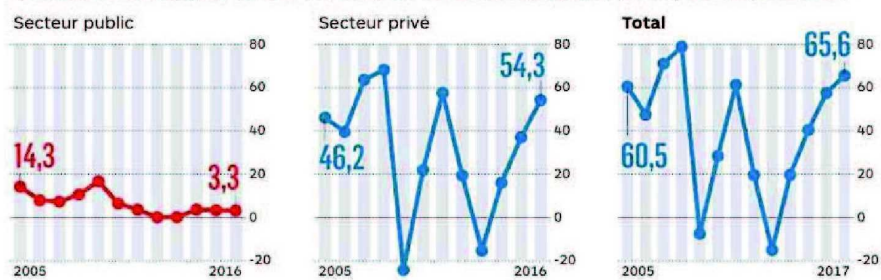
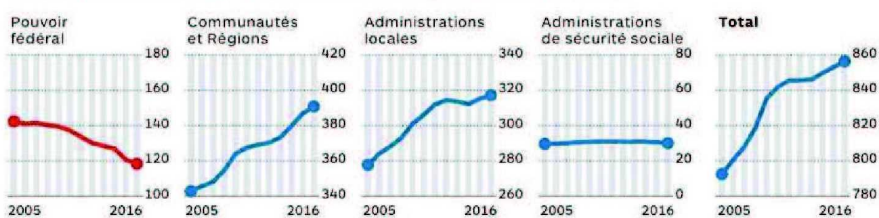
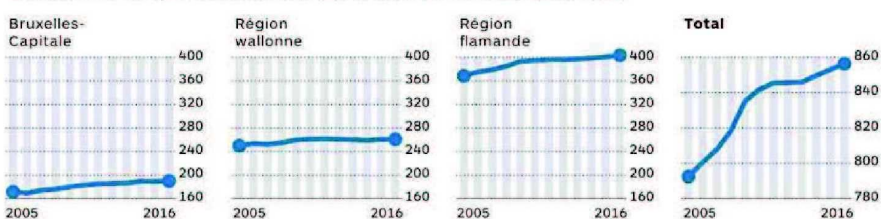
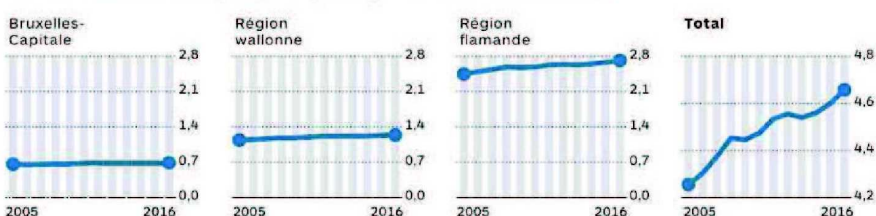
**À Bruxelles, on assiste à la situation tout à fait inverse. Entre 2005 et 2016, l'emploi public a progressé deux fois plus.**

## ► Tous les niveaux de pouvoirs sont-ils concernés par la baisse de l'emploi public?

Non. Et c'est évidemment assez logique compte tenu du mouvement centrifuge créé par les transferts de compétences. L'emploi au fédéral est en baisse constante, au même rythme que ses compétences diminuent. Tandis que les entités fédérées, elles, gonflent leurs troupes au fur à mesure que de nouvelles compétences leur sont attribuées. Logique.

L'analyse des chiffres nous apprend donc surtout l'ampleur de cette évolution. Sur le long terme (2005-2016), on remarque d'abord que seul le fédéral perd des emplois (17% quand même), alors que tous les autres niveaux de pouvoirs en gagnent, dans des proportions similaires (+ 14% pour les communautés, régions, et les pouvoirs locaux). Seul l'emploi dans la sécurité sociale progresse faiblement: + 1,3%.

On remarque aussi que l'emploi au niveau de la sécurité sociale est resté stable sous la législature Di Rupo, mais a par contre reculé de manière assez conséquente depuis l'arrivée du gouvernement Michel (-2,6%). Un recul que l'on peut notamment attribuer aux transferts de compétences qui ont touché ce secteur. Au niveau du fédéral, c'est sous le gouvernement Di Rupo que la baisse des effectifs a été la plus forte (-9%) même si la tendance s'est poursuivie par la suite (-6,7%). Enfin, l'emploi a plus fortement progressé dans les communautés, régions et les administrations locales durant la législature 2009-2014 (+ 4,3% et + 3,7%), comparé aux années 2014 à 2016 (+ 2,8% et + 1,6%).

**Evolution globale de l'emploi privé versus public (en milliers de personnes)****Création nette d'emploi dans le secteur privé versus secteur public (en milliers de personnes)****Evolution de l'emploi public, par sous-secteur (en milliers de personnes)****Comment a évolué l'emploi public par Région (en milliers de personnes)****Comment a évolué l'emploi privé par Région (en millions de personnes)****Part de l'emploi public dans l'emploi intérieur (en %)**